



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

Une diversité de productions ancrées dans leur territoire

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou par le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, un des fleurons des AOP fromagères de France et une gamme de vins diversifiée renommée.



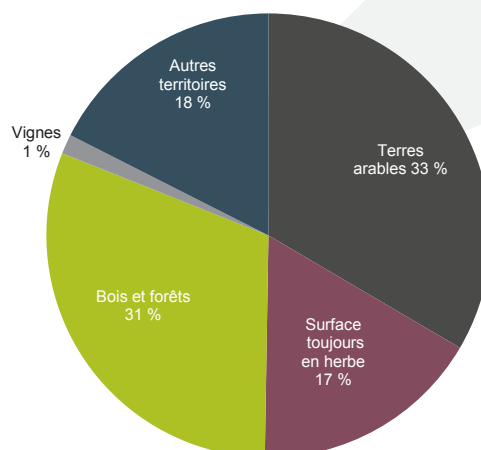
Un ancrage agricole marqué

Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,57 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe sont sur-représentées par rapport à la moyenne française.

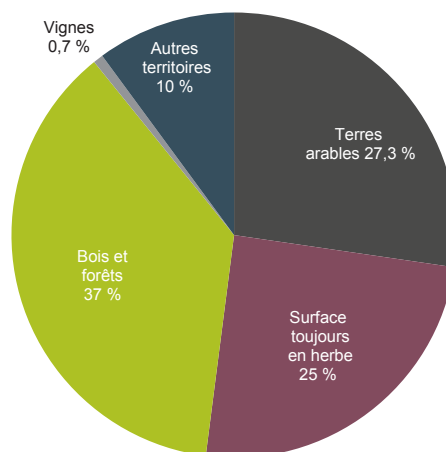
L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4 % à la valeur ajoutée (premier score avec la Nouvelle-Aquitaine) contre 1,7 % en moyenne au niveau national.

Occupation du territoire

France

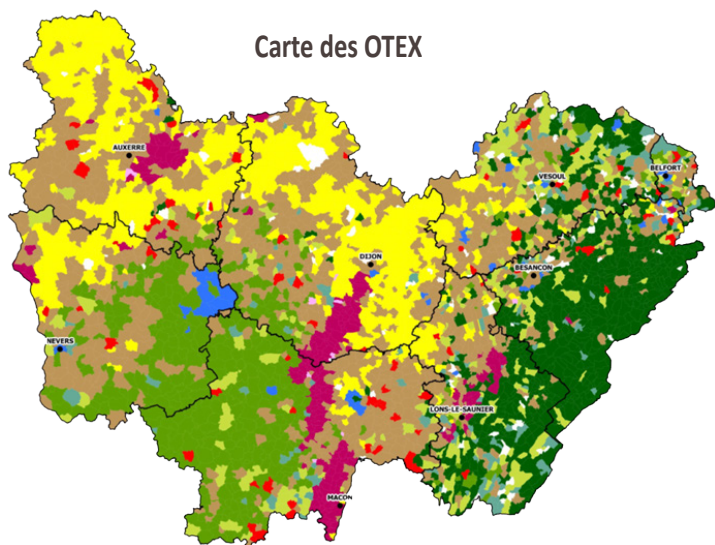


Bourgogne-Franche-Comté

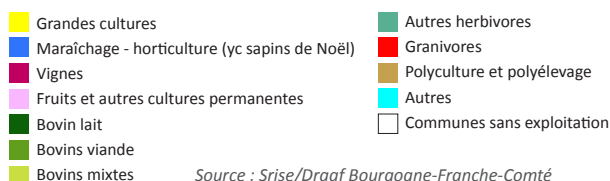


Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle

Carte des OTEX

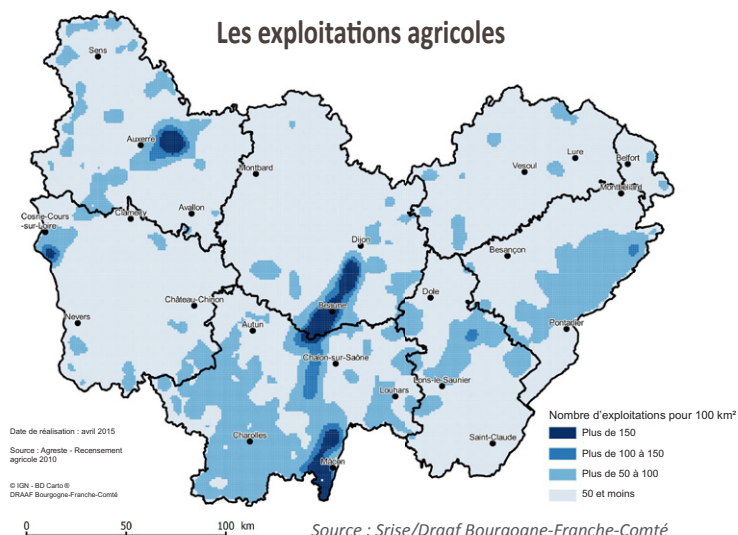


Orientations technico-économiques



Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

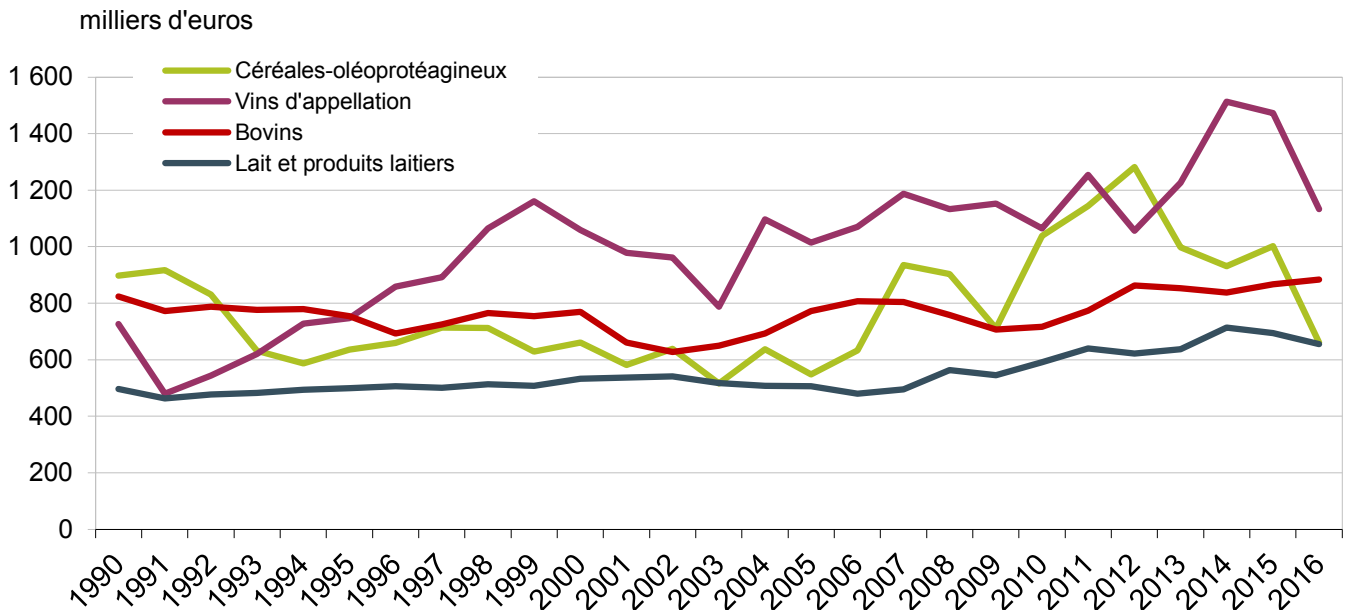
Les exploitations agricoles



En 2015, près de 59 500 personnes travaillent dans les exploitations de façon permanente, représentant 41 700 unités de travail annuel. Les exploitants et leur famille représentent les trois quarts de ces actifs. En 2015, 27 360 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté soit 6,2 % des exploitations nationales.

Avec 114 hectares en moyenne en 2013, la SAU de ces exploitations est élevée (87 ha en France). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2016, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Comptes de l'agriculture

Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

Les productions végétales (hors vigne) sont de gros contributeurs à la formation du chiffre d'affaires de l'agriculture avec 661 millions d'euros en 2016. La région compte 1,01 million d'hectares en 2017 en céréales, oléagineux et protéagineux. Les trois quarts sont implantés en céréales et un quart en oléagineux, les protéagineux étant cultivés sur moins de 20 000 hectares.

Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. En 2017, le rendement en blé de la région s'établit à 69 qx / ha contre 79 qx / ha au niveau national. Néanmoins, la qualité des grains assure des débouchés en meunerie pour le blé ou en brasserie pour l'orge.

La surface de soja a triplé depuis 2011 pour atteindre actuellement 31 900 hectares. En effet, les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Châlon-sur-Saône qui a démarré en 2014 avec une transformation de 40 000 tonnes de soja non OGM.

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 700 ha) et la betterave (2 600 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône en lien avec la coopérative Interval, mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la chanvrière de l'Aube. La seconde a fortement diminué depuis 2008 suite à la restructuration de la production sucrière française et la fermeture de la sucrerie d'Aiserey en Côte-d'Or.

Résultats des tonnages grandes cultures

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Total céréales	1 210 440	142 489	288 075	662 207	498 600	691 727	1 492 715	53 872	5 040 125
dont blé	672 606	52 130	123 987	327 488	257 766	292 950	830 130	23 480	2 580 537
dont orges	419 220	42 042	52 816	196 296	112 440	101 041	495 390	4 861	1 424 106
dont maïs	62 117	35 340	94 401	71 465	104 582	225 360	96 976	23 861	714 102
Total oléoprotéagineux	276 712	15 266	51 291	102 800	96 855	88 551	290 154	4 283	925 912
dont colza	206 923	9 840	26 650	79 968	78 400	56 007	226 884	3 915	688 587

Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2017

L'élevage dominé par la production de bovins viande

Une exploitation sur cinq est spécialisée dans l'élevage de bovins viande, avec 505 095 vaches nourrices au total présentes en 2017. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 43 et 27 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande élève en moyenne 78 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race charolaise, les races Limousine ou Salers sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur.

Au total, 111 015 tonnes de viande bovine finie ont été abattues dans la région en 2017. Certaines productions s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles » reconnue en septembre 2010. En 2017, 574 tonnes sont produites sous cette appellation. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage. Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017 et présente dans les quatre départements bourguignons, regroupe 1 500 éleveurs. En 2016, 463 tonnes ont été produites par les producteurs engagés dans cette démarche.

La Saône-et-Loire, première productrice de bovins finis

2017	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	73 980	7 035	9 720	136 300	29 675	217 220	28 140	3 030	505 095
Tonnes bovins abattus	15 578	9 172	9 022	13 979	13 984	40 433	7 797	1 050	111 015

Source : BDNI 2017

Le Comté, première AOP fromagère de France

En 2017, 4 200 exploitations (avec plus de 20 vaches laitières) élèvent 255 900 vaches laitières. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 38 %, 20 % et 18 %).

En 2017, une exploitation laitière de la région élève en moyenne 61 vaches et livre 343 800 litres de lait. Lors de la campagne 2016/2017, ces élevages ont livré 1,54 milliards de litres de lait pour un chiffre d'affaires de 630 millions d'euros.

Dans les départements du Doubs et du Jura, qui concentrent respectivement 38 % et 20 % des livraisons régionales, la production de lait est principalement destinée à la filière sous appellation d'origine protégée (AOP) pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Au total, 143 établissements, essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 63 200 tonnes. Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante.

En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation. Les élevages sont moins spécialisés et souvent combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP et IGP telles l'Epoisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne ou le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort, le Gruyère grand cru et le Gruyère de France en Franche-Comté. En 2016, une IGP Soumaintrain est reconnue, suivie en 2017 de l'IGP Brillat-Savarin.



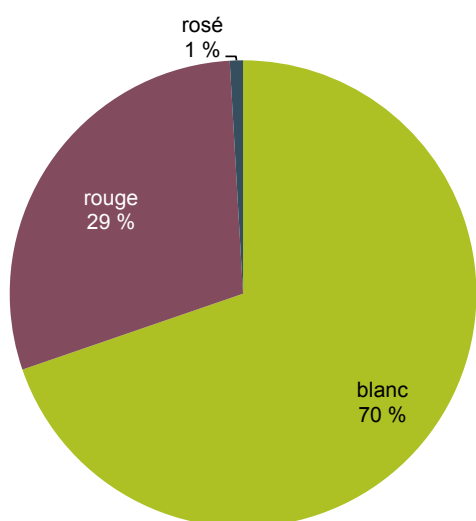
Flickr

Le Doubs, premier producteur de lait

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2017)	15 175	102 130	55 200	3 695	47 320	22 075	13 400	4 755	263 745
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2016)	93 000	586 000	313 000	19 000	276 000	130 000	103 000	29 000	1 549 000

Sources : Agreste-BDNI, Enquête annuelle laitière 2016

Répartition des vins sous indications géographiques par couleur



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Des vignobles prestigieux

Le vignoble s'étend sur près de 34 000 hectares en 2017. La vente de vins représente plus du tiers de la valeur de la production agricole régionale avec 1,1 milliard d'euros en 2016. La production de vin s'élève, en 2017, à 1,6 millions d'hectolitres, la quasi-totalité en vins d'appellation.

Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de 97 AOP « village », « régionale » et « grands crus ». Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs.

Le vignoble d'appellation Bourgogne couvre quelques 30 000 hectares. Au nord, le département de l'Yonne, avec 7 800 hectares de vignes, abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côtes de Nuits et Côtes de Beaune sur 9 700 hectares. Plus au sud, avec 12 900 hectares, la Côte Chalonnaise et le Mâconnais constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Au sud de cet axe, le vignoble se termine avec le nord du Beaujolais où le cépage Gamay est prédominant sur 1 500 hectares.

La Nièvre et le Jura portent également deux vignobles, respectivement de 1 600 et 2 100 hectares.

Production de vins (hl) par département

En hectares en 2017	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 680	2 140	1 630	12 880	7 535	34 135	752 325
dont superficie en AOP (ha)	9 565	1 980	1 445	12 770	7 470	33 230	434 463
Part de la superficie du vignoble régional	28%	6%	5%	38%	22%	100%	
Production de vins (hl)	439 875	42 934	74 700	707 830	338 230	1 573 010	45 473 520

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2017



Chambre d'agriculture de l'Yonne